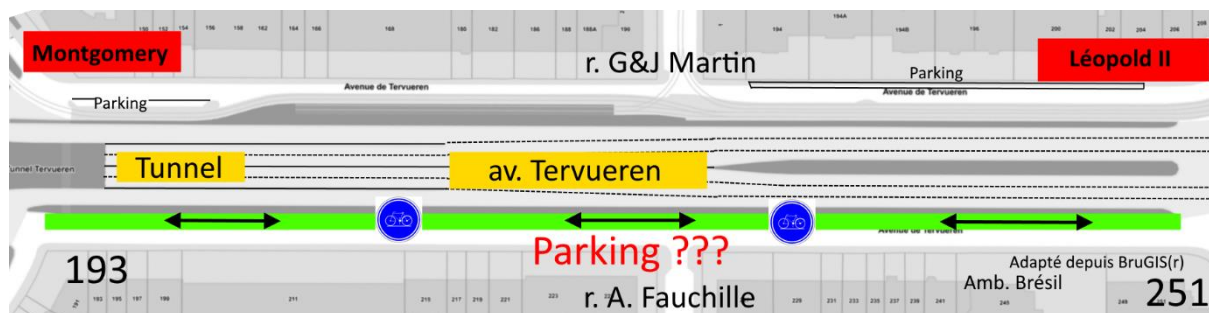


Pétition – projet de piste cyclable à court terme sur l’Avenue de Tervueren

For English: contact info at the end

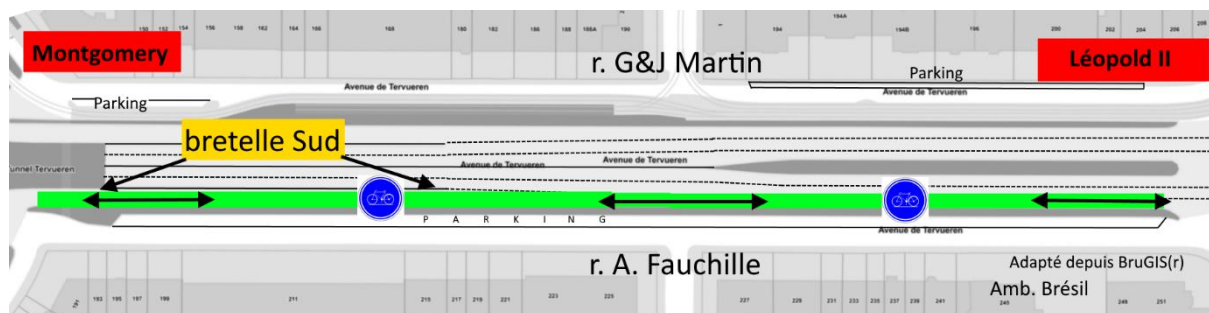
Nous, riverains du quartier Montgomery, **sommes invités le 31 août**, pour une concertation relative à la construction d’une piste cyclable bidirectionnelle entre Montgomery et Léopold II. Peu d’informations filtrent, mais les échos laissent apparaître un **projet très défavorable au quartier**. Il s’agit de construire une piste large de 4 mètres entre les numéros 193 et 251 sur la voie latérale Sud. **Le projet occuperait la largeur actuellement occupée par quelque 100 places de parking** qui sont, hors crise sanitaire, déjà lourdement sollicitées. Il demanderait, en outre, l’abattage de deux arbres devant le n°193.

La Commune de Woluwé-St-Pierre se veut rassurante, en promettant que les emplacements actuels en épis seraient remplacés par des emplacements parallèles à la chaussée. Nous sommes très sceptiques : la chaussée carrossable latérale fait moins de 9 m par endroits, ce qui laisse moins de 4,5 m pour une rangée de voitures garées et une voie de circulation. Un camion de déménagement pourrait ne pas passer ! Ne parlons pas des difficultés rencontrées par les visiteurs des nombreux diplomates et médecins qui logent dans le quartier. Ci-dessous, l’étendue des dégâts :



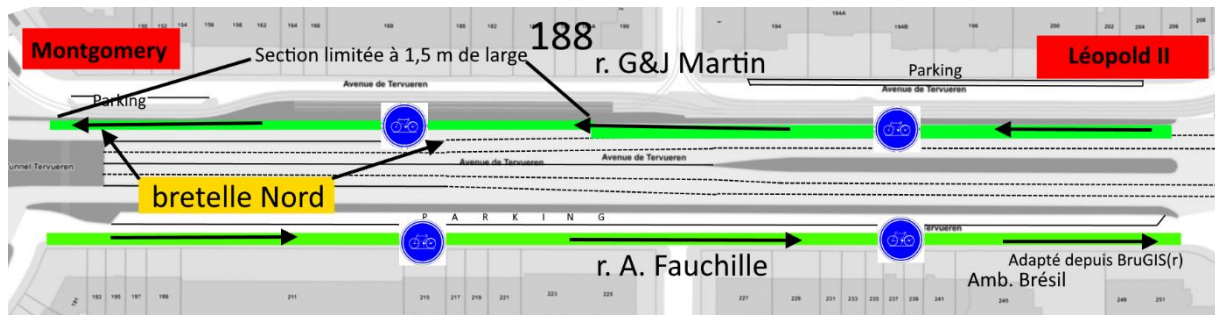
Nous proposons trois alternatives provisoires, qui sont **toutes favorables aux cyclistes, à la mobilité et à la tranquillité du quartier**. Toutes trois s’accompagnent de la réduction d’au moins une voie de l’avenue, avec pour effet, une **réduction de la vitesse**. Aucune ne demande de travaux lourds.

L’**option 1** consiste à placer la **piste bidirectionnelle sur la bretelle Sud et la chaussée centrale Sud**. Elle éloigne les cyclistes (non masqués) des habitants qui déchargent leurs affaires, ce qui réduit le risque sanitaire. L’argument des autorités selon lequel il n’y aurait pas la largeur suffisante sur la chaussée centrale Sud est un **mensonge** : la chaussée mesure 9,11 m devant le n°245, plus une bande en béton inexploitée de 57 cm contre le terre-plein. Il existe des solutions simples et peu encombrantes pour séparer cyclistes et voitures à cet endroit :

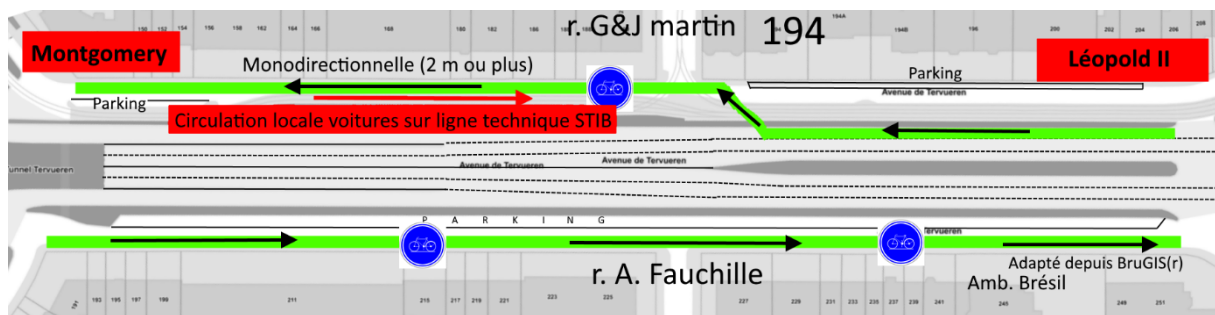


L’**option 2** consiste à placer une **monodirectionnelle dans chaque sens** : l’une sur la voie latérale Sud (actuellement, une voie de 4,7 m), l’autre sur la chaussée centrale Nord. Pour cette dernière, entre le

n°188 et Montgomery, il faudrait réduire la largeur de la piste à 1,5 m environ sur une distance de 200 m, en raison de la largeur de la bretelle :



L'option 3 est une variante de la précédente, et qui autorise une piste monodirectionnelle dans chaque sens, d'au moins 2 m de large. La différence est que les cyclistes empruntant la chaussée Nord basculent sur la chaussée latérale devant le n°194, où une ouverture doit être réalisée dans le terre-plein. Les (rares) voitures circuleraient en sens inverse à cet endroit, afin de pouvoir emprunter un site de la STIB rarement exploité (ligne technique) :



En signant cette pétition, nous disons NON au projet actuel à court terme de la ministre Van den Brandt. Nous disons OUI à tout projet de piste cyclable à long terme compatible avec les parkings actuels et avec la tranquillité du quartier.

Nom	Prénom	E-mail	Adresse	Signature	Option préférée

Pour déposer la pétition signée : 148 Avenue de Tervueren, boîte 14 « Charlier-Bareel ».

Vous pouvez joindre un tableau avec plus de signatures. Venez nombreux à la concertation du lundi 31 août à 18h30 au W.hall ! Inscription obligatoire et renseignements sur : <https://www.woluwe1150.be/services-communaux/mobilite/>

English title: "petition: cycle path project on the Tervueren Avenue, at a short term": for an English version please write at comite.tervueren@gmail.com or phone us at: 0474 30 32 12.